

Auteur : Fédération Arabe d'Irak et de Jordanie

Commission : Conseil de sécurité historique

Le conseil de sécurité : Au lendemain du bombardement de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958

La Fédération Arabe d'Irak et de *Jordanie* se prononce en faveur d'une résolution pacifique de la crise internationale impliquant directement la France et la Tunisie, mais aussi indirectement tous les pays arabes et les pays colonisateurs, colonies incluses. Afin d'offrir une solution correcte et juste, il est nécessaire de revenir sur les événements récents. L'Organisation des Nations Unies ne doit pas permettre les agressions entre ses membres, mais elle ne peut pas non plus tolérer la violation de l'intégrité territoriale d'un état membre, dans ce cas la France qui a agi selon le principe de légitime défense.

En effet, la Tunisie a procédé de façon déloyale et irresponsable. Elle a permis aux chefs du Front de Libération Nationale de s'installer sur son territoire, ce qui a abouti à l'armement de 34,000 rebelles. Sans oublier non plus que la Tunisie a fourni 10,000 armes aux rebelles algériens depuis le 1^{er} janvier de cette année. La France a aussi fait l'objet de nombreuses attaques réalisées par des citoyens tunisiens et des membres de l'armée tunisienne. On peut notamment mentionner les incidents d'octobre et de septembre 1957, l'embuscade du 11 janvier 1958 qui a fait 20 victimes, et le bombardement, le 30 janvier, d'un avion français qui volait sur son propre territoire. Bien que les agissements de la France soient répréhensibles, ils répondent à une logique de légitime défense.

Afin d'éviter de nouvelles confrontations, L'Irak estime qu'il est nécessaire d'instaurer la démilitarisation de la frontière franco-tunisienne (la Ligne Challe et la Ligne Morice incluses). Celle-ci serait contrôlée par les Forces de Maintien de la Paix des Nations Unies (Bérets Bleus). Ainsi notre pays envisage-t-il de retirer les militaires tunisiens du territoire français et les militaires français du territoire tunisien, sauf ceux de la ville française de Bizerte, afin de renforcer la paix dans cette partie du monde.

Nous ne devons pas oublier pourquoi cette crise retient toute notre attention aujourd'hui. Ce conflit n'est pas nouveau, il puise ses origines dans la guerre pour la liberté de l'Algérie, qui dure déjà depuis presque 4 ans. Nous pensons que nous devons tuer le problème dans l'œuf et c'est pour cela que l'Irak propose un cessez-le-feu entre la France et le Front de Libération Nationale algérien, ainsi que l'ouverture d'un dialogue visant à une plus grande autonomie de l'Algérie au sein de la France. Nous considérons bénéfique la présence de la France comme puissance administrative, mais en tant que peuple arabe, comme l'Algérie, nous ne voulons pas répandre le sang de nos frères arabes.

Nous proposons donc un ensemble de mesures complet, édifiant et neutre, basé sur la démilitarisation de la frontière franco-tunisienne, le retrait des troupes françaises et tunisiennes des territoires voisins et une plus grande autonomie de l'Algérie au sein de la France. L'Irak s'offre comme médiateur neutre dans le dialogue proposé entre la France et les algériens. C'est la première fois que l'Irak participe au Conseil de Sécurité des Nations Unies mais cela ne signifie pas que nous soyons moins préparés.